

1. Vos PRINCIPES de gouvernance. Sur quels principes pouvez-vous vous engager pour administrer la Ville de Dreux ?

Nous nous engageons à ce que toutes nos politiques soient menées dans l'exigence du respect de l'éthique, la solidarité, le handicap, l'écologie et l'inclusion numérique.

L'objectif est de mener une politique de sobriété, dans le respect du vivant, d'efficacité énergétique, et d'égalité de chacun dans l'accès aux ressources essentielles.

Nous permettrons aux Drouais d'évaluer régulièrement nos politiques et le respect de nos engagements.

Nous proposerons une définition des services publics fondée sur l'accessibilité, la simplicité, la disponibilité, et l'inclusion, ayant pour impératif un investissement vertueux.

La gouvernance s'appuiera également sur le tissu associatif local, notamment en renforçant les actions d'éducation populaire, et en accompagnant avec les associations les projets au mieux concevoir, au mieux mettre en œuvre, au mieux produire, au mieux consommer, au mieux partager, au mieux connaître, au mieux découvrir notamment sur le plan culturel, au mieux vivre... ensemble.

Notre gouvernance donnera la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique qui servira l'intérêt général.

Nous nous engageons à ce qu'un adjoint ait la charge de la commission environnement.

Nous nous engageons à ce que la commission extra-municipale de l'environnement puisse donner son avis sur les délibérations avant les conseils. Nous donnerons la possibilité à tous les Drouais de questionner le conseil municipal sur toutes les politiques menées sur la ville.

Nous nous engageons à ce que le conseil municipal, qui sera retransmis en direct sur internet, réponde à toutes les questions posées dans des délais raisonnables pour qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour lors du conseil municipal suivant.

Nous nous engageons à ce que les oppositions soient représentées et écoutées dans toutes les instances même celles dans lesquelles elles ne siègent pas aujourd'hui (commission d'attribution des logements).

Notre gouvernance garantira l'accès de chacun à l'ensemble des informations et données afférentes à chaque chantier et/ou dossier municipal et se veut exemplaire concernant la gestion financière et l'attribution des marchés.

Cette exemplarité se traduira également par la probité de chacun des membres de l'équipe municipale qui adhèrera aux valeurs et principes défendus par l'association ANTICOR, qui lutte contre la corruption.

- Co-construction collective des politiques locales.

Nous mettrons en place des moyens afin de solliciter les habitants dans la co-construction des politiques locales (enquêtes, réunions publiques, débats) en partenariat avec les associations et collectifs locaux.

Nous ouvrirons un droit de votation d'initiative citoyenne / référendum d'initiative populaire.

Nous diffuserons en direct chaque conseil municipal sur Internet.

Nous nous engageons à ce que le PLU soit coconstruit avec les Drouais et particulièrement les structures associatives.

Les initiatives des associations seront sollicitées et accompagnées dans leur mise en œuvre.

I. Intégration de la transition écologique dans les programmes de formation des élu/e/s et des agent/e/s - Prise en compte des changements climatiques. - Autres principes ?

Nous donnerons les moyens aux enseignants ainsi qu'aux agents dans les écoles de se former et de partager cette formation avec les élèves.

Nous nous engageons à ce que le personnel de la Ville ainsi que les élus soient sensibilisés au développement durable, aux économies d'énergie et au respect de l'environnement dans un objectif de neutralité carbone. Pour ce faire, nous mettrons en place des indicateurs transparents et accessibles afin d'évaluer objectivement nos politiques sur l'environnement. De la même manière, nous mettrons en place l'évaluation systématique de toutes nos politiques. Les indicateurs seront définis avec les associations environnementales particulièrement ainsi que le monde associatif et les Drouais plus globalement.

Nous proposerons à tous les Drouais, et plus particulièrement aux écoliers et aux seniors, des ateliers eco-responsables, des cours de jardinage, d'agroécologie encadrés par les jardiniers de la Ville et le milieu associatif.

Nous sensibiliserons au recyclage, à la réparation, à l'échange.

Afin de lutter contre les émissions de CO2 et aussi sur un plan symbolique nécessaire pour donner du sens à chaque action, nous planterons un arbre pour chaque naissance, et à l'arrivée dans la ville de nouveaux habitants. Cette démarche citoyenne et écologique aura une visée pédagogique d'éducation au respect de l'environnement.

Chaque vie compte, chaque respiration est essentielle, qu'il s'agisse des hommes, de la nature, ou des animaux.

Nous veillerons à inclure la protection de la faune et de la flore dans le prochain PLU.

Nous mènerons un bilan énergétique afin d'évaluer les déperditions sur tous les logements, y compris les plus récents, et ainsi lutter contre les passoires thermiques. Nous accompagnerons une restriction des émissions de carbone à travers une campagne d'isolation des bâtiments publics et privés, à commencer par les bâtiments municipaux. Actuellement, le chauffage représente 20 à 35 % des émissions de dioxyde de carbone, c'est pourquoi nous devons agir sur ce point.

Nous mettrons en place une tarification progressive et équitable de l'eau.

Nous aménagerons le Parc des Bâtes pour conserver le poumon vert de Dreux. Nous le rendrons accessible et attractif pour les habitants en l'aménageant : parcours santé, plantations, ferme pédagogique...

Nous impulserons une dynamique de financement de ruchers dans la ville gérés par des apiculteurs et associations (protection des abeilles, développement de la biodiversité) et nous produirons un miel « made in Dreux ».

Nous créerons des jardins partagés, gérés collectivement par des associations.

Nous remettrons en place des jardins destinés aux particuliers désireux de se mettre au jardinage.

Nous redéployerons des jardins familiaux, des composteurs à proximité des logements collectifs pour développer des cultures vertueuses et si possible bio ainsi que le lien intergénérationnel.

Nous accompagnerons des stages d'agroécologie. Pour ce faire, le personnel de la mairie ainsi que les jardiniers formeront des gens tant pour le jardinage que pour d'autres actions tels que le compostage...

Nous développerons un circuit destiné aux cyclistes afin de permettre une découverte sécurisée du patrimoine naturel de Dreux et inciter les gens à se déplacer au quotidien en vélo en toute sécurité.

Nous créerons une Maison du vélo pour de la location de vélos classiques et à assistance électrique.

Nous créerons une Maison commune de transition écologique qui sera à la fois un lieu de rencontres, de réflexion, d'ateliers, de convivialité et d'événements festifs.

II. Quelles mesures prendrez-vous si vous êtes élu ?

1. En faveur du climat (ex. électricité verte dans les bâtiments publics et habitations, campagne auprès des agents, élus, habitants...) /

Nous mènerons un bilan énergétique afin d'évaluer les déperditions sur tous les logements, y compris les récents, et lutter contre les passoires thermiques. Nous accompagnerons une restriction des émissions de carbone à travers une campagne d'isolation des bâtiments publics et privés, à commencer par les bâtiments municipaux. Actuellement, le chauffage représente 20 à 35 % des émissions de dioxyde de carbone, c'est pourquoi nous devons agir sur ce point.

Nous nous engageons à ce que le personnel de la Ville ainsi que les élus soient sensibilisés au développement durable, aux économies d'énergie et au respect de l'environnement. Pour ce faire, nous mettrons en place des indicateurs transparents et accessibles afin d'évaluer objectivement nos politiques sur l'environnement. De la même manière, nous mettrons en place l'évaluation systématique de toutes nos politiques. Les indicateurs seront définis avec les associations environnementales particulièrement ainsi que le monde associatif et les Drouais plus globalement.

Nous prendrons en considération la réalité des sites pollués à Dreux (une dizaine) et envisagerons une dépollution.

Par notre action avec GEDIA, nous continuerons notre investissement dans les énergies vertes.

Nous ferons de Dreux, dans la mesure du possible, un territoire résilient conçu ou adapté pour anticiper les conséquences négatives des crises climatiques à venir.

L'innovation dans la construction et la reconversion urbaine permettra de réduire l'impact économique, social et écologique des crises environnementales sur l'ensemble de la ville et notamment sur certains réseaux ou bâtiments (écoles, hôpital, réseau chaleur, etc.)

Plantation d'arbres pour absorber le CO2 et de végétaux dans le respect de la biodiversité et dans un souci d'esthétique. Il est important aussi que la ville soit belle.

2. Contre l'artificialisation des sols et les risques d'inondation (parkings végétalisés, arrêt de l'étalement urbain en sensibilisant et incitant par des mesures financières à l'habitat participatif ? etc.)

Nous lutterons contre l'imperméabilisation des sols en limitant les espaces goudronnés. Les éventuels développements indispensables devront obligatoirement être compensés par de la végétalisation d'espace. Nous inciterons la transformation des parkings existants en parkings végétalisés.

Commenté [CG1]: Déjà dit plus avant

Nous limiterons l'étalement urbain. Nous continuerons la politique déjà menée de suppression des dents creuses en y développant l'habitat. Nous limiterons le développement des zones commerciales.

Nous appliquerons ces éco-principes lors de la création de l'éco quartier HQE (Haute Qualité Environnementale) près de la gare.

Nous nous attacherons à permettre aux différents sols de retrouver leur qualité et leurs cycles naturels sans projets de constructions inutiles ayant pour seul objet des opérations financières.

Nous favoriserons et accompagnerons les projets de construction d'habitats passifs.

En faveur de la biodiversité (=les êtres vivants). Quelle place notamment accorderez-vous aux arbres dans la ville ? Ferez-vous tout pour préserver les arbres du 'Quai aux arbres' ?

Je suis le seul élu parmi les candidats à m'être battu au conseil municipal contre le déclassement. Nous voulons faire du « Quai aux arbres » un lieu de promenade. Pour cela, les arbres doivent être conservés et cet espace mieux végétalisé. De la même manière, nous souhaitons valoriser la Blaise à cet endroit.

Nous prévoyons de rendre la ville plus verte (plus d'oxygène et plus de nature) en instituant la plantation d'arbres pour chaque naissance, et à l'arrivée dans la ville de nouveaux habitants.

Nous veillerons à inclure la protection de la faune et de la flore dans le prochain PLU. Cela permettra d'éviter le gâchis sur l'abattage d'arbres remarquables, même sur une parcelle privée.

Nous mettrons en place l'action du CPIE « 1m2 pour la biodiversité » dans tous les jardins publics et privés pour développer la biodiversité.

Nous impulserons une dynamique de financement de ruchers dans la ville gérés par des apiculteurs et associations (protection des abeilles, développement de la biodiversité) et nous produirons un miel « made in Dreux ».

Nous créerons une ferme pédagogique urbaine. Cette logique citoyenne aura une visée pédagogique d'éducation au respect de l'environnement.

3. Avez-vous l'intention de donner une réelle formation écologique aux employés municipaux ?

Nous avons l'intention de donner une réelle formation écologique aux employés municipaux car nous reconnaissons qu'ils sont des vecteurs de communication et il est important qu'ils aient une démarche incitative sur la transmission des valeurs. Nous voulons faire de Dreux une référence en la matière, qui ne peut se faire que si c'est une ambition partagée par tous les personnels de la ville.

4. En faveur d'une alimentation biologique moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective, notamment scolaire ?

Nous mettrons en place une cuisine centrale municipale qui permettra de gérer la qualité de fabrication, et les approvisionnements. Ce projet que je suis le seul à défendre depuis des années semble soutenu aujourd'hui par tous ceux s'y étant opposés jadis.

Nous proposerons des conventionnements avec les agriculteurs locaux qui approvisionneront la future cuisine centrale municipale. Cela permettra d'augmenter la part de bio dans les cantines tout en assurant un revenu stable aux agriculteurs aux conditions d'une qualité régulière.

Le « tout bio » ne sera pas possible à court terme mais l’approvisionnement se fera au maximum sur le plan local ou à proximité afin de réduire le bilan carbone du transport des marchandises.

Comme prévu par la loi, nous assurerons au minimum un repas végétarien hebdomadaire dans les cantines scolaires. Nous donnerons la possibilité à chaque repas de manger ou non de la viande pour les enfants qui le souhaitent.

Nous soutiendrons les actions de sensibilisation pour une bonne alimentation des enfants dans les écoles mais aussi dans toutes les structures de loisirs ainsi que dans les CCAS.

Nous formerons les cuisiniers et le personnel de cantine à l’introduction de produits bio locaux et à la diversification des protéines, et leur proposeront des recettes conçues pour la restauration collective.

Sensibilisation des personnels pour les achats de produits à la prise en compte des questions environnementales, sociales, éthiques et solidaires dans un souci à la fois sanitaire et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous sensibiliserons les enfants au gaspillage, au recyclage, et à la mise en œuvre du tri sélectif dans les écoles.

Il pourra être envisagé de créer une régie agricole municipale (allant d’un potager municipal, à la mise en culture de terres de centaines d’hectares appartenant à la commune) pour approvisionner la restauration collective en fruits et légumes locaux et bio.

Il faudra impérativement soutenir les projets d’installation de producteurs en bio (maraîchers, éleveurs, céréaliers...) ainsi que la structuration et le développement de filières locales (faciliter les relations entre les différents acteurs).

Les cahiers des charges et appels d’offre des marchés publics intégreront des critères de qualité environnementale et de bien-être animal, en particulier des produits bio et issus du commerce équitable (riz, pâtes, quinoa, épices, fruits, chocolat, boissons froides ou chaudes...).

Nous rapprocherons l’éducation alimentaire de l’éducation à la santé et à l’hygiène de vie.

De la même manière, nous soutiendrons ces actions de sensibilisation auprès des personnes en relation avec le public.

Nous proposerons des ateliers du « cuisinez-mieux » et du « mangez-mieux ».

Nous sensibiliserons les habitants aux bienfaits des produits végétaux et bio, qui, en plus d’une qualité gustative supérieure, ont un réel impact sur notre santé.

5. A) En faveur du commerce de proximité pour favoriser, dans la ville même, le retour de certains commerces partis dans les zones commerciales ?

Nous créerons une dynamique du centre-ville, pour cela :

Nous créerons des animations et des événements festifs co-financés par la Ville.

Nous transformerons des locaux commerciaux vacants par convention pour y installer des magasins éphémères, des expositions d’art et des ateliers d’artistes.

Nous mettrons en voie piétonne (hebdomadaire) la rue Parisis pour en faire une surface de promenade supplémentaire

Une navette qui fera le lien avec un parking plus éloigné et totalement gratuit.

Nous conserverons le festival « l'Été sous les charmes » et nous encouragerons les artistes locaux.

Nous créerons de nouveaux commerces plus diversifiés et nous encouragerons l'implantation de commerces indépendants. Nous engagerons une étude par des professionnels en concertation avec les habitants pour les définir.

Nous engagerons une politique ambitieuse d'aide à la création et au développement. Pour maintenir les commerces existants, une aide à la reprise de commerces sera proposée.

Nous créerons en centre-ville une locomotive commerciale pour attirer les Drouais (comme l'avait été Eurodiff Léon...).

Nous soutiendrons et étendrons le commerce équitable.

Nous développerons les commerces de proximité dans les quartiers.

Nous favoriserons l'émergence d'une « rue des artisans ».

Nous donnerons une nouvelle dynamique aux marchés pour les rendre plus faciles d'accès et plus attractifs pour assurer leur pérennité.

Nous organiserons des animations régulières (spectacles de rue, concerts...) avec les commerçants, les habitants, les associations et les acteurs culturels.

Nous rendrons les déplacements plus fluides, plus cohérents, plus agréables et accessibles à tous (tant pour les centres-villes que pour les espaces commerciaux).

Nous repenserons ensemble l'espace pour mieux le partager entre les différents modes de déplacements : piétons, deux roues et voitures.

Nous organiserons une visite touristique de la ville pour que chacun puisse suivre son histoire et celle des personnalités sur leur smartphone grâce à des flash codes. Touristes et habitants de l'agglomération prendront ainsi plaisir à visiter, à découvrir et à vivre notre centre-ville.

Nous proposerons une visite de la ville en réalité augmentée

Nous associerons l'ensemble des commerçants et des habitants à l'élaboration de projets commerciaux, culturels et à l'animation du centre-ville.

Nous créerons un espace de garde d'enfants en centre-ville afin de libérer les parents pendant leurs achats.

Nous mettrons en place des animations fortes : création d'un festival des Arts de Rue, festival folklorique...

Nous créerons un mode de circulation original (type petit train...).

B) Autoriserez-vous de nouvelles implantations sur les zones commerciales ?

Nous limiterons l'implantation de surfaces commerciales dans la zone Nord déjà trop achalandée, et avec des enseignes uniformisées qui ne proposent pas de consommer autrement ou mieux.

Si au nom du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, une commune ne peut interférer dans la concurrence en imposant un acteur plutôt qu'un autre, elle dispose cependant de plusieurs leviers pour orienter les installations.

Ainsi, nous pourrions mener des politiques de commerce de proximité, et développer les circuits de distribution locaux des productions locales, à travers des projets alternatifs tant dans leur contenu (coopératives, financements éthiques, etc.) que dans le formalisme de la mise en œuvre (zone d'implantation, etc.), en facilitant l'installation des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (recycleries, ressourceries, associations pour le maintien de l'agriculture paysanne ou en réservant des espaces pour des projets citoyens).

Dans les documents d'urbanisme, il est possible de créer des périmètres de sauvegarde commerciale, pour préserver certains commerces en conservant la destination commerciale des locaux, en bloquant les ventes ou préemptant certains locaux (en les acquérant en priorité).

La ville pourra ainsi préempter dans une optique de maintenir certains commerces qui assure la possibilité d'acheter mieux, des produits de qualité, de proximité, aux vertus reconnues.

La ville investira directement dans certains projets : notamment en incitant les investissements vers le commerce de proximité, pour des organisations de la transition, ou pour un développement local ancré dans les territoires et dont les retombées positives sont directes pour la population et l'environnement.

Nous réfléchissons à la création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et des Zones d'Activité Economique (ZAE) pour orienter le secteur d'activité des installations en fonction des besoins locaux.

Pour développer une politique de revitalisation du centre-ville, nous mettrons en place des programmes avec l'Etat, la Région, et développerons des formes de concertation active, associant habitants et acteurs économiques et associatifs, dans l'élaboration du projet de développement commercial du territoire, et pour chaque projet d'implantation ou d'extension de grandes ou moyennes surfaces, ainsi que de développement de circuits locaux alternatifs.

C) Réutiliserez-vous des locaux inoccupés ?

Il conviendra de faire l'inventaire des locaux inoccupés selon leur nature juridique, de répertorier les propriétaires et d'envisager leur occupation en fonction de la destination souhaitée dans l'intérêt de la ville et de ses habitants.

Nous utiliserons des locaux vacants comme des boutiques éphémères, des lieux d'exposition artisanale, des galeries d'art, des lieux de rencontres et d'échanges (SEL...).

Nous veillerons à la conservation de la maîtrise des surfaces et des destinations des commerces.

Nous utiliserons le droit de préemption pour empêcher la transformation de commerces en habitat.

D) Tenterez-vous de revenir sur la limite horaire de stationnement gratuit dans les parkings ?

Nous proposerons une tarification adaptée avec 1 heure de stationnement gratuit en surface et 2 heures en parking souterrain.

6. Quelles mesures prendrez-vous pour développer les transports en commun ? Pensez-vous agir auprès de l'Agglo pour les rendre gratuits ?

Nous voulons une ville où tout le monde pourra se déplacer facilement et en sécurité. Nous mènerons une politique qui permettra de faciliter les déplacements et la mobilité de tous. Pour cela, nous nous engageons à :

La gratuité des transports urbains pour tous, comme nous l'avions déjà proposée, lors des élections précédentes.

Nous favoriserons l'intermodalité. Il s'agira de faciliter le passage d'un moyen de déplacement à un autre, qu'il s'agisse des transports en commun entre eux (train / bus...), avec les mobilités douces (vélo, skate, trottinette...) et avec les parkings de voiture/espaces de covoiturage.

L'objectif est de simplifier le déplacement entre les gares ferroviaire et routière et les autres moyens de transport, d'améliorer l'information, et faire en sorte que les billets et tarifs des différents modes de transports soient compatibles et coordonnés.

Autoriser et faciliter l'embarquement des vélos dans les transports en commun (lorsque les conditions d'exploitation le permettent, donc selon les horaires, les lignes, etc.)

Augmenter le nombre d'agents d'accompagnement, la fréquence et l'amplitude horaire des bus urbains.

Adapter les lignes et les stations de bus aux usagers et aux riverains, avec une desserte suffisante sur toute la ville.

Les tarifs pour les navetteurs salariés empruntant au quotidien la ligne SNCF Paris-Dreux sont passés de 215 euros minimums à 96 euros maximum grâce à l'action de la Région. Nous travaillerons pour faire aussi baisser les tarifs pour les autres usagers.

7. Quelles mesures prendrez-vous pour développer l'emploi local ? Favoriserez-vous l'implantation d'industries 'vertes' ?

Le développement de l'emploi local implique de repenser le cursus éducatif et notamment d'envisager la création de formations scolaires dans la perspective des emplois nécessaires pour demain y compris ceux liés à la transition écologique.

Des formations professionnalisantes nouvelles liées au développement durable, à la réappropriation de savoir-faire anciens devront, en partenariat avec l'éducation nationale, le Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, être créées et mises en œuvre sur le territoire.

Les métiers d'hier, manuels devront revivre pour permettre les économies d'énergie vitales pour la survie de la planète.

Les élèves drouais devront trouver une offre de poursuite de leurs études et/ou de formations qualifiantes sur le bassin pour envisager d'y rester et de penser leur activité professionnelle à proximité.

Des incitations financières seront proposées pour permettre l'implantation d'industries vertes ayant également une politique d'emploi à destination de la main d'œuvre locale.

Grâce à un dynamisme économique fort autour du développement durable, nous créerons de nombreux emplois drouais. Nous mettrons en place un cluster d'entreprises spécialisées dans ce domaine.

Nous ferons de Dreux un exemple innovant et attrayant sur l'Agglo. Nous aménagerons un village d'artisans qui puissent répondre aux projets écologiques quelle que soit leur dimension et leur impact. Nous inciterons à la formation aux métiers liés à ces spécialités.

Nous soutiendrons les commerces du centre-ville pour ramener de l'activité et donc des emplois. Un emploi créé dans les zones périphériques détruit trois emplois dans les commerces du centre-ville.

Nous lancerons une démarche volontariste en faveur de l'installation de petites et moyennes entreprises sur notre territoire (plus faciles à attirer).

Nous développerons l'Economie Sociale et Solidaire en créant notamment un centre de récupération.

Nous aménagerons sur le drouais des structures ou plateaux de formation liés aux métiers en tension et nous mettrons en relation la demande (personnes en recherche d'emploi et/ou de formation) et l'offre (besoins des entreprises).

Dans le chantier de réhabilitation des Bâtes, nous veillerons à ce que les marchés donnent le plus de chances possible aux artisans locaux et nous irons plus loin que la clause qui oblige à prendre une partie du personnel en insertion.

Nous créerons une journée du patrimoine industriel local.

Nous accompagnerons les créateurs et repreneurs d'entreprises locales, génératrices d'emploi.

Le développement économique n'est possible que si nous offrons une qualité de vie aux salariés et à leur famille avec plus de culture, plus de loisirs, un centre-ville dynamique digne de ce nom, des lieux d'échanges et de promenade.

8. Reverrez-vous l'éclairage de la ville et l'heure d'extinction en réduisant la plage horaire de l'éclairage public perturbateur des êtres vivants en posant des détecteurs de passage (avec limite de la hauteur et réglage d'intensité) ?

Nous supprimerons l'éclairage de nuit dans les zones non fréquentées de la ville (type zone industrielle).

La lumière artificielle nocturne constitue une pollution lumineuse. Elle perturbe les comportements (migrations, reproduction) et cause la mort de nombreuses espèces. Sachant que l'alternance jour/nuit est vitale également pour l'être humain, car elle permet la synchronisation de l'horloge biologique et un sommeil de qualité, il conviendra donc de faire respecter strictement la législation en la matière en s'assurant que les enseignes commerciales/bureaux éteignent leur éclairage la nuit.

Nous mettrons en place les engagements de la Charte pour un Éclairage Durable (nouvelle Charte parue en octobre 2019).

Nous mettrons en place l'extinction de nuit sur une période aussi longue que possible (le crépuscule étant une période cruciale pour de nombreuses espèces) ou un éclairage dynamique partout où l'extinction n'est pas possible en concertation avec les habitants, en fonction des besoins.

Des indicateurs seront définis avec les associations environnementales et les Drouais plus globalement pour déterminer/mesurer les baisses de consommation d'énergie.

9. Bannirez-vous les panneaux lumineux (énergivores et nuisibles au vivant) qui comportent des annonces commerciales ? Les éteindrez-vous dès la fermeture des boutiques ou plus tard ? Limitez-vous la place de la publicité commerciale dans l'espace public ? Comment ?

Nous suspendrons l'éclairage des panneaux lumineux la nuit. L'heure sera étudiée en concertation avec les habitants et les commerçants.

Nous limiterons la place de la publicité dans l'espace public. Comme le prévoit la loi du 12 Juillet 2010, nous pouvons éditer des règles plus restrictives au niveau local grâce au règlement local de publicité (RLP), annexé au PLU. Quand le PLU actuel arrivera à expiration, nous reverrons le RLP en concertation avec les Drouais et les associations.

10. Place et accès au numérique : mettez-vous en place gratuitement plus de lieux d'accompagnement au numérique avec assistance humaine à destination de tous et toutes ?

Le numérique bouleverse profondément nos sociétés : nos relations interprofessionnelles, nos modes de consommation, nos relations avec les institutions et les modèles économiques.

Ces changements engendrent une fracture numérique. Nous engagerons une politique active pour la résorber et nous accompagnerons les usages (souhaités ou subis) de chacun. Nous mettrons de l'humain au cœur du numérique. Nous favoriserons la citoyenneté par l'accès facilité numérique et en feront un outil d'inclusion sociale.

Nous organiserons des permanences dans chaque quartier pour avoir accès à un médiateur numérique, qui accompagnera et guidera les Drouais dans leurs démarches administratives sur internet.

Nous ferons de Dreux un lieu de médiation numérique où chacun pourra être accompagné dans la transition numérique par des personnels de la Ville, des associations et/ou des initiatives individuelles (échanges de services...).

Nous proposerons des formations gratuites.

Nous déploierons le réseau Wi-Fi dans la Ville pour tous et toutes en accès libre et permanent.

III. EAU

Considérez-vous l'eau comme étant un bien commun ?

Oui

Si oui prenez-vous des mesures pour donner à la ville le contrôle sur la distribution de l'eau et la gestion de l'assainissement à l'Agglo du pays de Dreux ?

Les services de la commune doivent donner l'exemple. Nous développerons une gestion transparente de l'eau et nous mettrons en place des dispositifs de récupération et d'utilisation différenciée de l'eau de pluie sur les bâtiments de commune.

Nous informerons chaque Drouais sur l'origine de l'eau potable, sa gestion, sa ressource, sa limite. Cela impliquera une transparence sur le financement.

Nous voulons un aménagement résilient pour l'eau et nous mettrons en place, en amont de la validation des permis de construire des projets d'aménagement, une réunion sur la gestion de l'eau du projet (eaux pluviales, récupération, eau potable, zone humide, cours d'eau) avec un spécialiste de la gestion intégrée et durable de l'eau et une participation citoyenne pour les projets les plus importants. Nous vérifierons ce que le maître d'ouvrage a prévu. Nous informerons sur les alternatives (techniques de préservation de la ressource en eau, ne pas placer les bâtiments au point bas, intégrer le coût du stockage d'eaux pluviales, analyse mobilité, limitation des surfaces imperméabilisées...).

Nous mettrons en place une tarification progressive et équitable de l'eau (une consommation inférieure à 50m3 par an par habitant coûtera moins chère).

IV. DECHETS

1. Instaurerez-vous le tri partout dans la ville ?

Nous instaurerons le tri dans tous les quartiers grâce à un calendrier établi en concertation avec l'Agglo. Nous proposerons également des actions de sensibilisation pour former les habitants au tri des déchets en coaction/coopération avec l'Agglo.

2. Favoriserez-vous une taxe incitative pour le ramassage des OM (Ordures Ménagères)?

Nous proposerons de moduler la taxe sur les ordures ménagères en fonction du degré de tri. Nous proposerons à l'Agglo la mise en place d'une part incitative de la TEOM (en plus d'une part fixe due par tous), assise, pour chaque local, sur la quantité et la nature des déchets produits, exprimée en nombre d'enlèvements pour récompenser les comportements écoresponsables (tri et réduction de la production de déchets).

3. Facilitez-vous l'économie circulaire ? Comment ?

Nous prévoyons la création d'un centre de récupération/recyclerie. Les objets recueillis seront soit redistribués en l'état ou upcyclés pour leur donner une 2nde vie. Le projet étant de développer une activité d'insertion professionnelle à partir d'objets récupérés.

Incitez-vous l'Agglo à revoir la gestion de la déchetterie pour installer une ressourcerie près de la déchetterie ?

Nous prévoyons la création d'un centre de récupération/recyclerie. Le lieu sera déterminé en fonction de la surface disponible et des contraintes d'accès, en concertation avec les Drouais.

Formez-vous des réparateurs (artisans) et facilitez-vous leur installation en la rendant gratuite près de la déchetterie ?

Nous développerons l'Economie Sociale et Solidaire en créant notamment un centre de récupération/recyclerie.

Nous aménagerons sur le drouais des structures ou plateaux de formation liés aux métiers en tension, dont les réparateurs et les artisans.

V. PROJETS

1. Avez-vous des projets d'aménagement futurs pour la ville de DREUX, Si oui Précisez lesquels ?

Réorganiser la circulation par un partage réfléchi de l'espace entre les piétons, les automobilistes, les cyclistes, les transports en communs... Créer un nouveau plan de circulation (réaménagement des entrées de ville pour fluidifier et sécuriser la circulation, modification de la circulation dans les zones commerciales et industrielles...).

Nous avons plusieurs projets d'aménagements futurs pour la ville de Dreux. Nous nous engageons à :

Récupérer des locaux commerciaux vacants par convention pour y installer des magasins éphémères, des expositions d'art, des ateliers d'artisans...

Créer d'une cuisine centrale municipale

Créer d'un espace jeux surveillé pour les tout-petits afin de permettre aux parents de venir se promener en centre-ville

Créer d'une « rue des artisans »

Créer un plan vélo : parkings, lieux de remise en état et de mise à disposition

Anticiper le développement des véhicules électriques en installant des bornes de rechargement sur toute la ville.

Accélérer la réalisation du contournement Est de Dreux.

Refaire nombre de trottoirs trop étroits, abîmés, voire inexistant, en pensant aux poussettes et aux personnes en situation de handicap et / ou à mobilité réduite.

Aménager un cheminement piétonnier et cyclable en ville et hors Dreux.

Créer un musée sur l'histoire de Dreux de 1870 à nos jours (grands bouleversements industriels et vagues d'immigration).

Créer une balade « Découverte des parcs de Dreux ».

Créer un chemin reliant les parcs Drouais partant du parc de Comteville en passant par les Châtelets, la Chapelle Royale, le parc de la Sablonnière jusqu'au parc des Bâtes.

Créer des jardins partagés gérés collectivement par les associations et les habitants.

Créer des jardins familiaux destinés aux particuliers désireux de jardiner.

Planter un arbre à chaque naissance et à chaque nouveau Drouais.

Créer une recyclerie (structure de réemploi et de valorisation des déchets).

Construire un écoquartier Haute Qualité Environnementale (autour de la gare).

Installer des ruchers répartis dans la ville.

Créer une ferme pédagogique.

Créer un pôle d'activité et de formation sur les métiers liés à l'écologie et aux économies d'énergie.

Aménager des plateaux de formation sur les métiers en tension.

Étudier un parcours de promenade adapté, avec des balises sonores et une signalétique spécifique pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

Aménager des espaces accessibles et adaptés dans les jardins partagés.

Réhabiliter aux normes Haute Qualité Environnementale les logements sociaux.

Engager des travaux d'isolation et de rénovation.

Créer de nouveaux lieux d'accueil d'urgence.

Proposer à l'agglomération du Pays de Dreux un lieu d'accueil pour les gens du voyage.

Poursuivre les chantiers de réhabilitation des quartiers avec un soin particulier porté à la mixité générationnelle, sociale, familiale, professionnelle (logements sociaux et logements à loyers modérés) et à la présence des services publics.

Reprendre le domaine de Comteville pour un accès libre aux Drouais.

Créer des espaces ludiques (bowling, escape game, espace gamers...).

Créer une Maison du vélo (location de vélos, réparation, assistance...).

Créerons une maison commune de transition écologique.

Créer un chemin reliant les parcs drouais partant du parc de Comteville en passant par les Châtelets, la Chapelle Royale, le parc de la Sablonnière jusqu'au parc des Bâtes.

Créer un pôle santé pluridisciplinaire d'envergure.

Créer une Maison des sports.

Créer une véritable "Maison des associations et des initiatives".

Mettre à niveau les infrastructures (fibre, réseau et téléphonie mobile).

2. Concernant les projets actuels : Quelle est votre position sur l'aménagement du PARC DES BATES (Réviserez-vous le PLU pour que la zone inscrite actuellement sur le plan 'zone foncière' se nomme 'zone sauvage à préserver'?)

Nous aménagerons le Parc des Bâtes pour conserver le poumon vert de Dreux. Nous le rendrons accessible et attractif pour les habitants en l'aménageant : parcours santé, plantations, ferme pédagogique... Le nouveau PLU sera revu en concertation avec les habitants et les associations.

OTIUM

Nous ne maintiendrons pas le projet de patinoire, ruineux pour la Ville (le déficit annuel de fonctionnement est estimé entre 600 000 euros et 1 million d'euro). Néanmoins nous développerons une offre de loisirs diversifiée sur toute la ville. Nous proposerons des activités variées comme le bowling, des escapes rooms, des circuits de promenade, une guinguette, des espaces gamers, du parkour, des spectacles vivants, des ateliers de création (de décors, de costumes...), des studios pour jouer de la musique, chanter...

Réviserez-vous le POLE GARE SNCF (un parking minute proche plus grand, accès aux personnes handicapées et personnes à mobilité réduite, modification de l'éclairage actuel vers le ciel, nuisible à la biodiversité, et rétablissement d'un rond-point, facilitant la circulation).

Demanderez-vous au gouvernement, DRIRE, DREAL... de revoir le PROJET AUTOROUTIER POUR la RN154 au regard de l'évolution des enjeux écologiques (ressources, artificialisation des sols, climat, recul de la biodiversité), ainsi que sociaux (coût des déplacements et côté pratique pour les usagers notamment ruraux).

Interviendrez-vous et comment pour revoir les entrées/sorties de ville actuelles et à venir : RONDS-POINTS en direction de Paris et projet en direction de Chartes ?

Nous réorganiserons la circulation par un partage réfléchi de l'espace entre les piétons, les automobilistes, les cyclistes, les transports en communs et nous mettrons en place un nouveau plan de circulation (réaménagement des entrées de ville pour fluidifier et sécuriser la circulation, modification de la circulation dans les zones commerciales et industrielles...)

Nous nous sommes toujours opposés au projet autoroutier pour la RN154 (projet coûteux, impact environnemental, itinéraires de substitution accidentogènes...). Compte tenu de l'avancée du projet, il nous semble peu probable de pouvoir revenir dessus.

Quel projet avez-vous pour faciliter la communication à vélo entre Dreux et les communes environnantes ?

Nous proposerons la création de voies vertes reliant les différentes communes avoisinantes. Nous travaillerons avec l'Agglo, les communes, les associations environnementales, sportives et avec les habitants.

VI. ENQUETES PUBLIQUES

Donnez-vous accès rapidement aux enquêtes publiques pour tout/e citoyen/ne en envoyant systématiquement le lien internet vers chaque enquête publique à toutes les associations, leur demandant de remplir leur rôle de relais auprès de vos administré/e/s, en le diffusant à leurs adhérents drouais. Actuellement peu de personnes participent aux enquêtes publiques car l'habitude, très ancienne, des petits papiers collés sur les panneaux de la mairie, est devenue caduque et donne l'impression que 'tout se fait en catimini' pour que les citoyen/ne/s ne puissent y accéder en temps et en heure.

Notre mode de fonctionnement, fondé sur la démocratie permanente et la transparence, conduira à partager les informations avec les habitants. Nous publierons les liens pour y accéder, sur le site de la Mairie, et nous afficherons les informations concernant les enquêtes publiques en cours, sur les panneaux officiels.

L'objectif est l'honnêteté dans la mise en œuvre d'enquêtes publiques, l'accès facilité aux informations et la transparence des résultats.

La faisabilité des projets aura pour corolaire des choix éthiques et une exemplarité financière.

VII. ASSOCIATIONS

1. Quelle place donnerez-vous aux très nombreuses associations drouaises selon les différents types (familiaux, sociaux, sportifs...) pour vos prises de décisions ?

Notre objectif est de travailler avec les associations sur les projets qui les concernent. Il est primordial d'associer représentants des habitants, associations et élus dans la gouvernance. Cela implique aussi de consulter les enfants à travers un dispositif spécifique de représentation.

La place des associations locales est primordiale et permettra un partenariat constant et en évolution. L'expertise, les connaissances et les travaux des associations et collectifs permettront de mettre en œuvre de façon vertueuse et qualitative l'ensemble des projets liés à la vie quotidienne des Drouais.

Les réflexions s'appuieront également sur les travaux des organisations nationales qui préparent la transition écologique et sur l'exemple des communes qui ont déjà mis en place des systèmes alternatifs et durables.

2. Quelle place accorderez-vous aux associations agréées de protection de l'Environnement avant et lors de vos décisions pour tout projet ?

Nous nous engageons à ce que le PLU soit coconstruit avec les Drouais et particulièrement avec les structures associatives.

Nous mettrons en place l'évaluation systématique de toutes nos politiques. Les indicateurs seront définis avec les associations environnementales particulièrement ainsi que le monde associatif et les Drouais plus globalement.

Nous proposerons à tous les Drouais, et plus particulièrement aux écoliers et aux seniors, des cours de jardinage, d'agroécologie encadrés par les jardiniers de la Ville et le milieu associatif.

Nous impulserons une dynamique de financement de ruchers dans la ville gérés par des apiculteurs et des associations (protection des abeilles, développement de la biodiversité) et nous produirons un miel « made in Dreux ».

Nous créerons des jardins partagés, gérés collectivement par des associations.